

Communiqué de presse

Lyon, le 21 janvier 2021

Fermeture des remontées mécaniques**Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes demandent un Plan de relance massif pour l'écosystème de la montagne, en grave danger**

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes regrettent la décision du Gouvernement de maintenir les domaines skiables fermés, et de ne pas rouvrir les remontées mécaniques pour le mois de février. Cette décision laisse fortement augurer d'une année noire pour l'économie de la montagne, qui fait vivre plus de 80 000 personnes dans notre région, sans compter les très nombreux emplois induits.

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes constatent également l'incompréhension des acteurs économiques de la montagne face à une décision qu'ils estiment injuste. En effet, les remontées mécaniques semblent être le seul moyen de transport interdit d'ouverture à ce stade. Plus globalement, le tourisme n'est pas interdit en France et le monde de la montagne, aujourd'hui en détresse, se sent donc stigmatisé.

Dans cette situation, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes considèrent que le plan d'aide massif annoncé par le Ministre du Tourisme Jean-Baptiste LEMOYNE doit être à la hauteur. L'économie de la montagne touche une multitude d'entreprises, et non pas quelques secteurs d'activité clés. C'est donc tout un écosystème très largement localisé dans les zones de montagne et dans certaines régions qui va être mis à mal. Il faut donc des aides massives pour toutes les entreprises de ces territoires.

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes portent les propositions suivantes

- Renforcement des aides dans les stations pour que les entreprises et les commerces puissent couvrir 75% de leurs frais fixes. Rappelons que près de 80% de l'économie touristique de la montagne se fait sur la saison hivernale.
- Réactivation du Fonds de solidarité généralisé à 1 500 €/mois pour toutes les entreprises des régions des zones montagne ayant subi une perte de plus de 50% du chiffre d'affaires (dispositions ayant disparu au 31 décembre) ; et élargissement de l'aide portée à 10 000 €/mois pour des secteurs d'activité impactés dans les régions concernées.
- Mise en place d'un grand Plan de relance de la montagne française, indispensable pour sauver les milliers d'emplois des entreprises aménageant ces territoires de montagne, et permettant ainsi un rebond et un regain de compétitivité rapides pour nos stations de ski, qui sont dans une compétition internationale.

Le réseau des CCI est pleinement impliqué dans l'avenir de ces territoires. L'ensemble de ses élus et de ses équipes se mobilise pour accompagner les initiatives que prendra le Gouvernement.

Pour Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

« Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés de l'État et de la Région, sont depuis le début de la crise aux côtés des entreprises et agissent main dans la main. Notre réseau intensifiera son effort pour soutenir les chefs d'entreprises et les commerces concernés. Nous devons sauver l'économie de la montagne. Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{re} région européenne du tourisme blanc, et compte bien le rester. »

La CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes est la tête de réseau des 13 Chambres de commerce et d'industrie dans la région. Avec 500 élus et 1 500 collaborateurs, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes forment ainsi le 1^{er} réseau public économique de proximité, au service des PME-TPE, des territoires et des porteurs de projets. Les 500 élus et 1 500 collaborateurs sont mobilisés au quotidien pour représenter et accompagner les 400 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services (tourisme notamment) d'Auvergne-Rhône-Alpes.